



Assemblée Générale de Fondation de l'ACRUQAM

Bienvenue à tous les membres de l'ACRUQAM

30 janvier 2025

Projet d' Ordre du jour



1 Historique

2 Objectifs

3 Statuts et règlements

4 Élections

5 Budget

6 Nomination d'un conseiller

7 Projet d'activités

8 Site web et Facebook

9 Liens avec d'autres associations

10 Remise du titre de Membre honoraire

1. Historique



Historique

La chronologie



24 février 2024 Formation du Conseil d'administration provisoire

18 mars 2024 Demande d'émission de lettres patentes

2 avril 2024

- Rencontres échanges APRÈS UQAM,
- ACUQAM
- Ressources humaines UQAM

19 juin 2024 Rencontre avec Guylaine Landry, vice-rectrice au développement humain et organisationnel, Guy-Joffroy Lord, directeur du Cabinet du Recteur, Mélanie Tessier, directrice service du personnel cadre et de soutien, Sylvie Quéré, présidente ACUQAM et Johanne Fortin ACRUQAM. Présentation de l'Association, échanges, clarification des demandes.

30 août 2024 Rencontre VRADO sur l'élaboration du projet de protocole d'entente

5 novembre 2024 Revue par le CA du projet de protocole d'entente

25 novembre 2024 Signature du protocole d'entente avec la direction du VRADO

26 novembre 2024 Diffusion message public sur la reconnaissance de l'ACRUQAM par l'UQAM campagne d'information sur l'Association, recrutement membres

30 janvier 2025 Assemblée générale de fondation de l'ACRUQAM

Contexte et engagement.



2. Les Objets



Les objets pour lesquels l'Association de cadres retraités de l'UQAM, l'ACRUQAM, est constituée sont les suivants:

1. **Regrouper les cadres retraités** et développer leur sentiment d'appartenance et d'affiliation autour de dossiers, d'activités et de formation en lien avec leur carrière à l'université.
2. Assurer la **représentativité** des cadres retraités pour des enjeux liés à leurs conditions de vie et à la défense de leurs droits collectifs.
3. Développer la **sensibilisation, l'implication et la participation** des cadres retraités aux enjeux universitaires et aux activités de l'Université et de sa Fondation.
4. **Collaborer** avec toute association ou organisme susceptible de participer à la réalisation de sa mission.
5. Développer et gérer des **outils de communication** contributifs à la vie associative.
6. Contribuer à la **vie sociale et culturelle** des cadres retraités.
7. Assurer une **pérennité associative** par l'obtention d'un financement adéquat et d'une base de recrutement stable et efficace.
8. Obtenir la **reconnaissance de la direction** de l'Université à titre de porte-parole des cadres retraités de l'UQAM.
9. Soumettre des dossiers de demande de **subvention**, le cas échéant, auprès de divers organismes subventionnaires, dont l'Université et les ministères ou autres organismes.
10. Recevoir des dons, des legs et d'autres **contributions** de même nature en argent ou en valeurs mobilières ou immobilières ; administrer de tels dons, de tels legs et de telles contributions ; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds à des fins charitables.

Services offerts par l'UQAM



L'UNIVERSITÉ:

- permet à l'ASSOCIATION d'utiliser les **services habituellement fournis par l'UQAM**, tels que la bibliothèque, les séminaires informatiques, la réservation de salle pour la tenue de réunions, aux conditions établies pour les membres de la communauté de l'UQAM ;
- fournit périodiquement par l'intermédiaire du Service de la rémunération globale, la **liste du personnel-cadre** ayant pris leur retraite, sous réserve de l'obtention préalable des consentements des membres du personnel visé conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) ;
- reconnaît la **carte de membre actif** de l'ASSOCIATION comme preuve d'éligibilité aux privilèges accordés par l'UQAM aux personnes retraitées ;
- héberge le **site internet** de l'ASSOCIATION (acruqam.ca) et fournira une adresse courriel interne de l'UQAM acruqam@uqam.ca;
- fournit une **licence ZOOM** pour les activités de l'ASSOCIATION ;
- maintient active la **carte UQAM** qui mentionne le titre de retraitée ou retraité et ses privilèges incluant sa mise à jour et/ou sa réforme pour toute la durée de la retraite de la personne retraitée ;
- **transmet des informations générales de l'UQAM** (par exemple : message du recteur, info institutionnelle ou autre) via l'adresse acruqam@uqam.ca;
- transmet, lors de **l'envoi des documents aux futurs retraités**, le formulaire d'adhésion de l'ACRUQAM afin que la personne achemine elle-même son formulaire à l'ASSOCIATION si elle choisit d'y adhérer ;
- transmet un avis à l'ASSOCIATION de la personne-cadre retraitée au moment du décès.

3. Statuts et règlements généraux



Principes fondamentaux

Définition des objectifs, des valeurs et de la mission

Processus décisionnels et gouvernance



Statuts et règlements généraux

généraux

Résolutions AGA.30.01.25-1



Mise à jour des statuts, et modifications mineures pour clarifier la structure



Projet de résolution omnibus concordance des Statuts et règlements généraux de l'Association des cadres retraités de l'UQAM (1/2)



ATTENDU le projet de Statuts et Règlements transmis aux futurs membres de l'ACRUQAM le 19 janvier 2025;

ATTENDU le projet de résolution soumis à l'Assemblée générale à l'effet d'approuver les Statuts et Règlements généraux;

ATTENDU les discussions suscitées et les commentaires recueillis suite à l'envoi du projet;

ATTENDU l'intérêt de clarifier divers points des Statuts et Règlements généraux et d'harmoniser le texte avec les situations courantes;

Il est proposé par le Conseil d'administration de procéder aux ajustements suivants au texte original des Statuts et Règlements généraux:

AJOUTER à l'article 3.1 alinéa a)

Avoir pris sa retraite à titre de cadre conformément aux dispositions du régime de retraite de l'UQ (RRUQ) **ou à l'un des régimes suivants: RREGOP, RRF ou RRE.**

AJOUTER à la fin du dernier paragraphe de l'article 3.1

Tout membre pourra être accompagné d'un invité lors d'activités spécifiques.

Projet de résolution omnibus concordance des Statuts et règlements généraux de l'Association des cadres retraités de l'UQAM. (2/2)



AJOUTER à l'article 5.1 alinéa h)

de recevoir les états financiers, les prévisions budgétaires **et le montant de la cotisation annuelle** adoptés par le conseil d'administration;

MODIFIER le premier paragraphe de l'article 5.2

L'assemblée générale doit être convoquée au moins une fois l'an et doit se tenir dans **les 90 jours** suivant la fin de l'exercice financier de l'Association.

AJOUTER à l'article 16 alinéa b)

fait parvenir les avis de convocation aux réunions de conseil d'administration **et de l'assemblée générale** et en rédige les procès-verbaux.

AJOUTER à l'article 16 alinéa h)

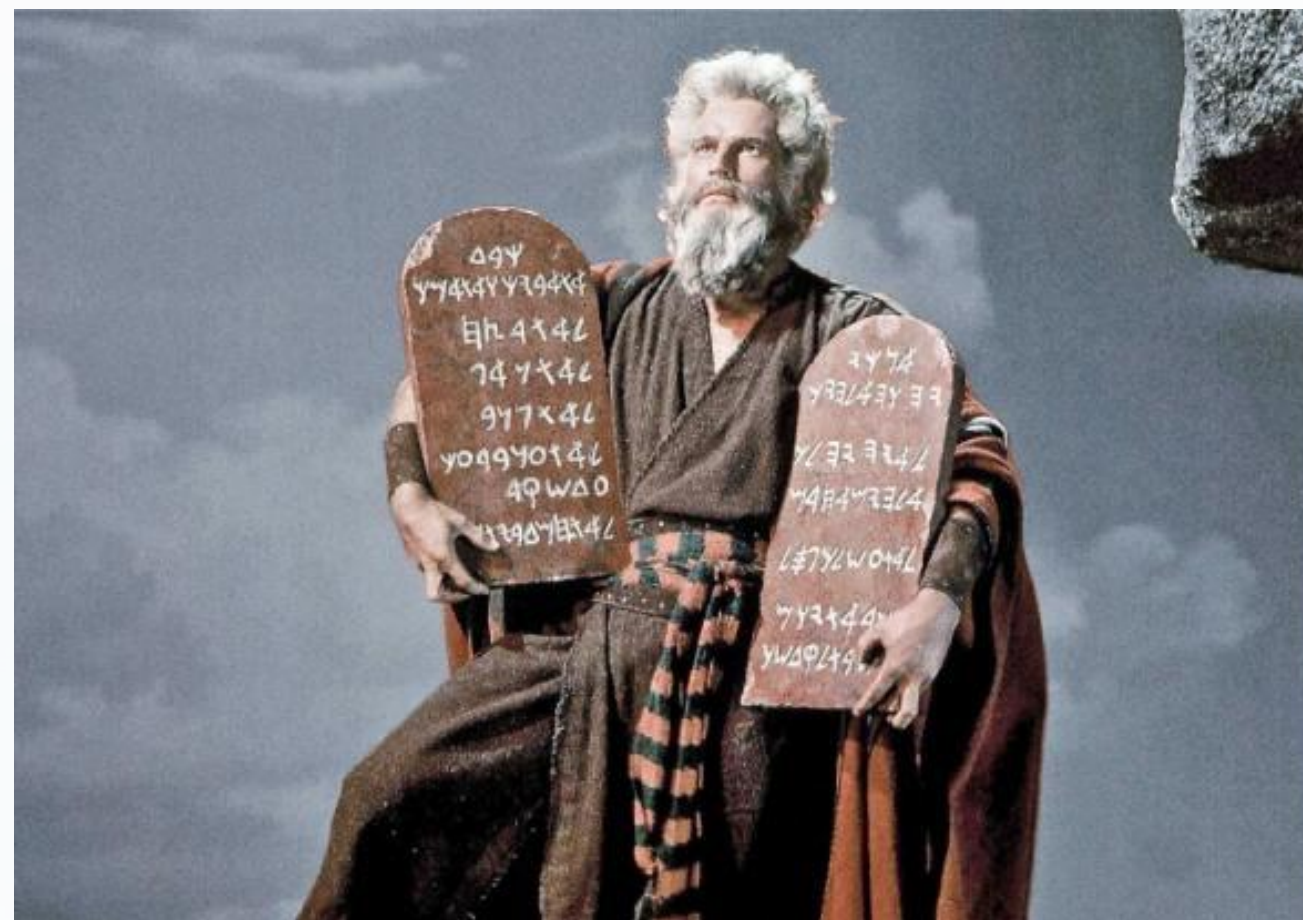
Signe les contrats et les documents pour les engagements de l'Association avec le président **ou le premier vice-président**, rédige les rapports requis par diverses lois et la correspondance de l'Association.

AJOUTER à l'article 20

Le trésorier de l'Association est tenu de déposer **pour approbation** au conseil d'administration les états financiers de l'exercice qui vient de se terminer (bilan et état des résultats) et les prévisions budgétaires pour l'exercice courant.

Résolutions AGA.30.01.25-2

Adoption des Statuts et Règlements Généraux de l'Association
des cadres retraités de l'Université du Québec à Montréal,
ACRUQAM



Adoption des Statuts et Règlements Généraux de l'Association de cadres retraités de l'Université du Québec à Montréal, ACRUQAM



ATTENDU la création de l'Association des cadres retraités de l'Université du Québec à Montréal, l'ACRUQAM en date du 18 mars 2024 et sa reconnaissance par l'Université du Québec à Montréal novembre 2024;

ATTENDU l'avis de convocation à l'Assemblée générale des membres de l'Association des cadres retraités de l'Université du Québec à Montréal, l'ACRUQAM en date du 13 janvier 2025;

ATTENDU la transmission dans l'envoi subséquent du projet de Statuts et Règlements Généraux de notre association;

ATTENDU la résolution AGA.30.01.25-1 clarifiant divers points du projet de Statuts et règlements généraux de l'ACRUQAM ;

ATTENDU la présentation faite en séance;

ATTENDU l'adhésion des membres au projet de Statuts et Règlements Généraux tels que présentés et modifiés en assemblée;

Il est proposé par _____et appuyé _____,

D'ADOPTER les Statuts et Règlements Généraux de l'Association des cadres retraités de l'UQAM, l'ACRUQAM tels que proposés.

4. Élections au Conseil d'Administration

Projet de résolution AGA.30.01.25-3



Projet de résolution AGA.30.01.25-3



ATTENDU l'adoption des Statuts et Règlements Généraux de l'ACRUQAM en ce jour du 30 janvier 2025;

ATTENDU l'article 5.1c des Statuts et Règlements généraux de l'ACRUQAM qui stipule qu'il est du pouvoir de l'Assemblée générale des membres les administrateurs de l'Association;

ATTENDU l'article 6 des Statuts et Règlements généraux de l'ACRUQAM qui définit la composition du Conseil d'administration de la façon suivante: les affaires de l'Association sont administrées par un conseil d'administration composé minimalement de cinq membres: président, premier vice-président, secrétaire/trésorier, vice-président Événements et vice-président Communications tous élus lors de l'Assemblée générale annuelle;

ATTENDU l'article 7 des Statuts et Règlements généraux de l'ACRUQAM qui stipule que chaque administrateur entre en fonction à la clôture de l'assemblée au cours de laquelle il a été nommé ou élu. La durée du mandat est de deux ans.

ATTENDU la présentation des personnes se présentant aux postes d'administrateurs et d'administratrices;

ATTENDU la volonté des personnes en fonction par intérim, au Conseil d'administration, d'assumer un premier mandat d'une durée de deux ans, pour assurer la mise en place et le déploiement de l'Association;

Il est proposé par _____ et appuyé par _____

D'ÉLIRE les personnes suivantes aux postes suivants, pour un mandat de deux ans à compter d'aujourd'hui:

Johanne Fortin, présidente

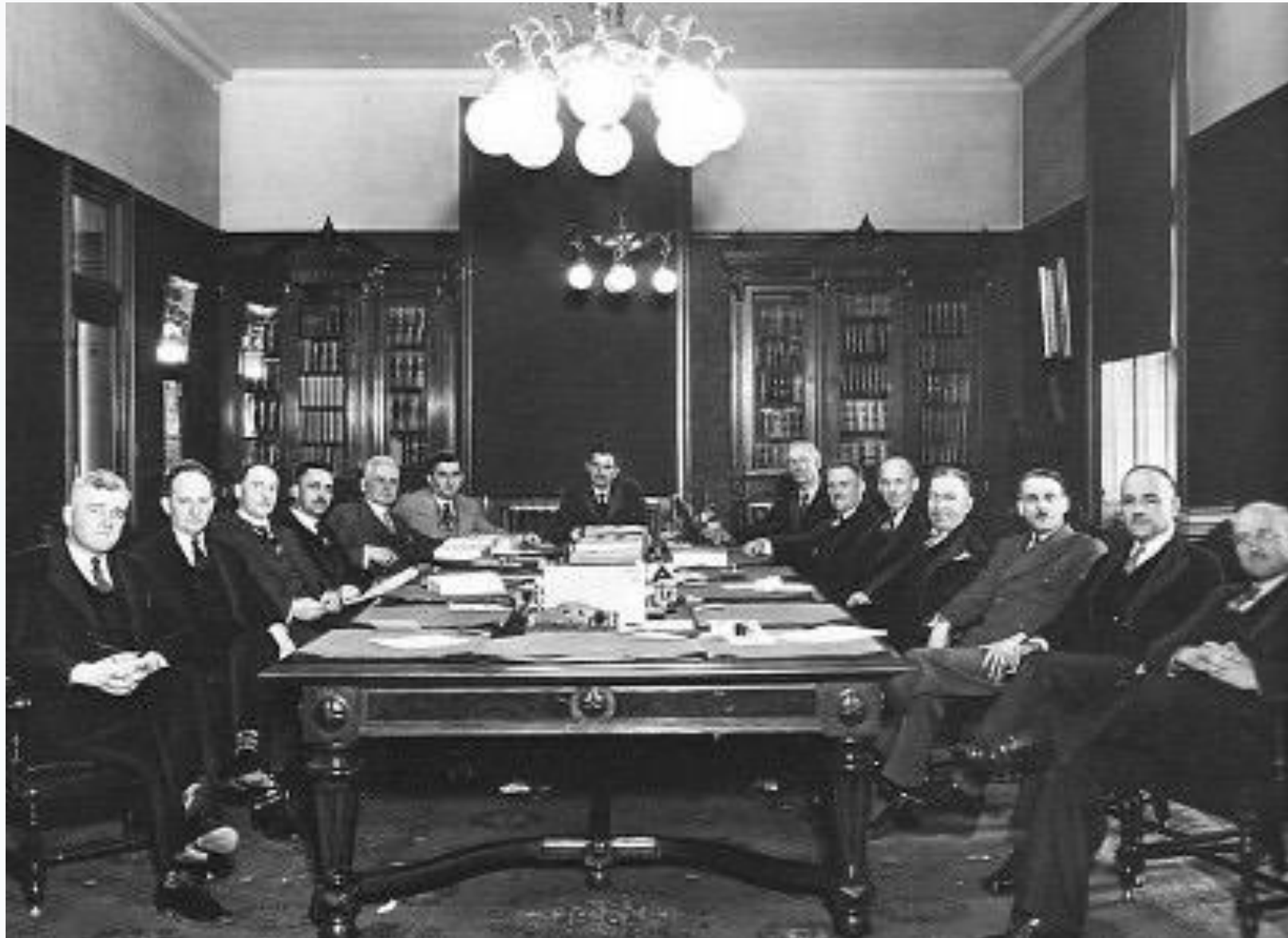
Josée Dumoulin, première vice-présidente

Francine Boudreault, secrétaire/trésorière

Brigitte Groulx, vice-présidente Événements

Sylvain St-Amand, vice-président Communications

5. Budget 2025





BUDGET DE L'ASSOCIATION DES CADRES RETRAITÉS DE L'UQAM

Exercice du 30 janvier au 31 décembre 2025

PRODUITS An 1

Hypothèse de 50 membres

Cotisations des membres	2250
Total des produits	2250

CHARGES

Assurances des administrateurs	500
Papeterie	200
Frais postaux	100
Frais bancaires	100
Site WEB	
Cotisations associations apparentées	250
Assemblées générales et réunions	1000
Autres événements et activités	500
Total des charges	2150

Écart des produits et des charges

100

Dépenses de mise en place	100
Réservation de nom	25
Demande de lettres patentes	285
Modification aux lettres patentes	135
Plan E-commerce, site web	317,19
Cartes de membres	32,21
Papeterie	66,14
Total	860,54

Écart après les dépenses de mise en place

-760,54



Budget de l' ACRUQAM pour 2025



Projet de résolution AGA.30.01.25-4

ATTENDU l'article 20 des Statuts et Règlements généraux de l'ACRUQAM qui stipule que le trésorier de l'Association est tenu de déposer pour approbation au conseil d'administration les états financiers de l'exercice qui vient de se terminer (bilan et états des résultats) et les prévisions budgétaires pour l'exercice courant;

ATTENDU la résolution 24-CAP-06 du Conseil d'administration provisoire approuvant le projet de budget pour l'année 2025 tel que déposé par le trésorier ;

Il est proposé par _____ et appuyé par _____

DE RECEVOIR favorablement les prévisions budgétaires pour l'exercice courant.

6. Nomination d'un conseiller bénévole aux financières

Projet de résolution AGA.30.01.25-5



NOMINATION D'UN CONSEILLER BÉNÉVOLE AUX AFFAIRES FINANCIÈRES

ATTENDU l'article 21 des Statuts et Règlements généraux de l'ACRUQAM qui stipule que les états financiers peuvent être vérifié chaque année par un ou des vérificateurs nommés à cette fin lors de l'assemblée annuelle. S'il y a lieu, la rémunération de cette ou de ces personnes est fixée par les membres, ou par le conseil d'administration si ce pouvoir lui est délégué par les membres. Néanmoins, un tel exercice demeure facultatif pour l'association. Aucun administrateur ou officier de l'Association ni aucune personne qui leur est associée ne peut être nommé vérificateur;

ATTENDU la recommandation du conseil d'administration d'obtenir assistance dans la production des états financiers en ayant recours aux ressources bénévoles existantes ;

ATTENDU la présentation faite en séance;

Il est proposé par _____ et appuyé par _____

DE NOMMER Jean Pellerin à titre de conseiller bénévole aux affaires financières pour un mandat de deux ans commençant ce jour.

7. Activités proposées pour l'hiver et le printemps 2025



- Lundi le 24 février

9h45 Visite privée de la Galerie UQAM avec la directrice Louise Déry
11h00 Présentation du Recteur Stéphane Pallage sur les projets à venir pour l'université et discussion



- Jeudi 22 mai

12h00 Dîner
14h00 Visite guidée au Musée des beaux-arts de Montréal
Exposition de Berthe Weill, galériste de l'avant-garde parisienne



- D'ici la fin mars

Sondage sur vos intérêts en matière d'activités



8. Site web

<https://acruqam.ca>

Site web

Informations, événements,
ressources et adhésion en ligne



ASSOCIATION DES CADRES RETRAITÉS DE L'UQAM

Tout ce que vous voulez savoir sur
nous



BIENVENUE SUR LE SITE DE L'ACRUQAM



<https://acruqam.ca>

Qui sommes-nous?

Notre association regroupe les cadres retraités de l'UQAM, avec pour objectif de nous donner une espace de discussion, de partage, et d'organisation pour nos activités



Activités à venir

Activités sociales, culturelles, ou volontaires



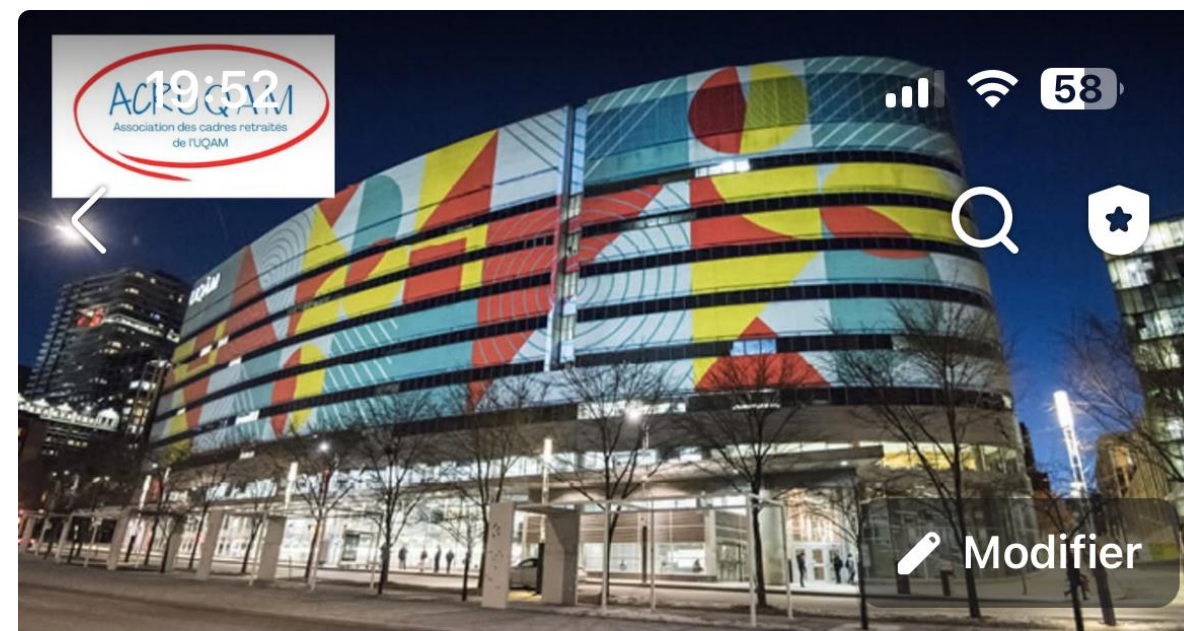
Documents d'intérêt

C'est ici que vous trouverez nos documents officiels, des ressources, des informations, ou des publications d'intérêt



Page Facebook de l'ACRUQAM

- Groupe privé
- Membre sur invitation
- Règles habituelles: courtoisie, bienveillance, sans promotion commerciale



ACRUQAM >

🔒 Groupe (Privé) · 4 membres



🛡️ Gérer

👤 Inviter

Vous

Discussions

À la une

À propos



Exprimez-vous...



Publication anonyme



Photo



H

9. Liens avec d'autres associations



Associations avec qui nous pourrions créer des liens



- Association des cadres de l'UQAM (ACUQAM)
- Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)
- Associations de retraités des universités et des collèges au Canada (ARUCC)
- Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP)
- Association du personnel retraité de l'UQAM (Après UQAM)
- Association des professeurs et professeurs retraités de l'UQAM (APR-UQAM)



10. Remise du titre de Membre honoraire



Projet de résolution AGA.30.01.25-6

REMISE DU TITRE DE MEMBRE HONORAIRE

ATTENDU l'article 3 des Statuts et Règlements généraux de l'ACRUQAM qui stipule le mode d'attribution et la définition du statut de membre honoraire, à savoir que le Conseil d'administration, par résolution, peut en tout temps nommer membre honoraire de l'Association, toute personne qui aura rendu service à cette dernière par son travail ou par ses donations ou qui aura manifesté son appui dans les buts poursuivis par l'Association;

ATTENDU la présentation faite en séance de la candidature
de _____

ATTENDU la recommandation du CA à l'effet d'attribuer le titre de membre honoraire à _____

Il est proposé par (membre du CA) _____

ET appuyé par _____

D'ATTRIBUER le titre de membre honoraire à _____ -

_____, secrétaire d'assemblée

Conforme le 30 janvier 2025



Conclusion



Merci de votre participation. Nous sommes enthousiastes pour les projets à venir et les opportunités de collaboration.